

Cet article est disponible en ligne à l'adresse :

http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=POEU&ID_NUMPUBLIE=POEU_006&ID_ARTICLE=POEU_006_0074

Le parti travailliste face aux communautés européennes (1979-1992) : de l'autarcie à l'ouverture

par Pascal DELWIT

| Harmattan | Politique européenne

2002/ - n° 6

ISSN 1623-6297 | ISBN 2-7475-2376-4 | pages 74 à 89

Pour citer cet article :

— Delwit P., Le parti travailliste face aux communautés européennes (1979-1992) : de l'autarcie à l'ouverture, Politique européenne 2002/, n° 6, p. 74-89.

Distribution électronique Cairn pour Harmattan.

© Harmattan. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Pascal DELWIT

**LE PARTI TRAVAILLISTE FACE AUX
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES (1979-1992) :
DE L'AUTARCIE A L'OUVERTURE**

L'attitude du Parti travailliste à l'endroit de la construction européenne a longtemps été réservée. Dans les années soixante-dix, les travaillistes évoluent vers une attitude d'hostilité renouvelée, alors même que le gouvernement Wilson a confirmé son adhésion aux Communautés. Après la défaite de 1979, le Parti travailliste promeut un développement économique autarcique et réclame le retrait du Royaume-Uni des Communautés européennes. La cinquième défaite en 1983 force un changement de discours et de perception. Les années quatre-vingt marquent une revalorisation progressive des Communautés européennes, qu'encourage notamment le TUC. En quelques années, le clivage sur les questions européennes s'inverse en Grande-Bretagne. Le Parti travailliste, sans pour autant adhérer à une quelconque perspective fédéraliste, se pose comme le « parti européen » de Grande-Bretagne.

C'est peu dire que l'histoire des relations entre le Parti travailliste britannique et les Communautés européennes est troublée, sinon chaotique (Delwit, 1995). Aux origines des Communautés européennes, l'hostilité des travaillistes britanniques était explicite, dans la mesure où ils voyaient dans la CECA, la CED ou les projets d'unification économique et politique de l'Europe, des entraves à leur destin : entraves à la construction et à la consolidation du *Welfare State* en Grande-Bretagne ; entraves à l'exercice du statut de grande puissance que souhaitait et croyait toujours assumer le Royaume-Uni ; entraves au développement des relations économiques et commerciales avec les États du Commonwealth ; entraves enfin à l'essor de la *Special relationship* caractérisant, ou censée caractériser, les rapports entre les États-Unis et la Grande-Bretagne. Par ailleurs, en dépit de leur implication dans l'initiative du Congrès de La Haye en 1948, les positions conservatrices n'étaient pas fondamentalement différentes.

Pendant les années soixante, cette posture évolua sous l'effet d'un déclin économique et politique relatif, et de l'impulsion de la Maison Blanche. Tour à tour, le gouvernement Macmillan, et l'exécutif Wilson, sollicitèrent l'adhésion du Royaume-Uni aux Communautés européennes, avec l'aval prudent, voire réservé, de leurs partis respectifs.

Entamée sous le gouvernement Wilson, la négociation d'adhésion du Royaume-Uni fut conclue par l'équipe conservatrice d'Edward Heath, ce qui justifia dans une large mesure l'opposition du Parti travailliste à l'entrée dans les termes négociés. Aussi, lors du scrutin de 1974, le *Labour Party* exigea une

renégociation des termes, et promit un référendum à ce sujet. Ayant remporté les élections, le nouveau gouvernement Wilson organisa une renégociation formelle, et consulta les électeurs sur son contenu le 26 juin 1975.

Le mouvement travailliste se présenta à cette consultation référendaire dans un état de division extrême. Au sein même du gouvernement, une majorité soutenait le maintien de la Grande-Bretagne dans les Communautés européennes, tandis qu'une minorité s'y opposait. Le groupe parlementaire était quant à lui quasiment divisé en deux sur la question : cent quarante-cinq députés approuvaient le maintien, cent trente-sept réclamaient le retrait, et trente-trois préféraient s'abstenir. Enfin, en ce qui concerne le parti *stricto sensu*, la question fut débattue lors du Congrès extraordinaire du 26 avril 1975, qui mit en lumière l'ampleur surprenante de l'opposition du parti aux choix gouvernementaux. Tout en reconnaissant le droit de chacun à s'exprimer librement, la résolution présentée par le *National Executive Committee* appela à voter contre le maintien de la Grande-Bretagne dans la CEE, et fut adoptée par 3 724 000 mandats contre 1 986 000.

Si le référendum dégagea finalement une majorité favorable au maintien du Royaume Uni dans les Communautés européennes, il laissa un Parti travailliste complètement divisé. James Callaghan, qui hérita de la direction du parti, et du gouvernement, en 1976, ne put empêcher la défaite électorale de 1979 au profit du Parti conservateur, alors dirigé par celle qui deviendra le chantre du néo-libéralisme, Margaret Thatcher.

C'est dans ce contexte qu'il convient d'apprécier les prises de position et les comportements du Parti travailliste sur la question européenne dans les années quatre-vingt.

Un parti divisé et radicalisé

La chute du gouvernement Callaghan et l'échec aux élections générales de 1979 plongèrent les travaillistes dans une crise profonde. Depuis plusieurs années déjà, l'aile gauche du Parti travailliste s'était battue pour modifier la structure et le fonctionnement de l'organisation partisane. Ainsi, le mode de désignation du leader par les seuls parlementaires travaillistes, et l'absence de *reselection* du député sortant par chacune des sections de circonscription, furent singulièrement remises en cause. De ce point de vue, le Congrès de 1979 marqua un tournant déterminant. Le principe de *reselection* y fut adopté par 4 008 000 mandats contre 3 039 000 (Byrd, 1985, 79). De plus, le Congrès approuva, par 3 936 000 mandats contre 3 088 000, une motion sollicitant du *National Executive Committee* une proposition générale de réforme des statuts en vue du prochain congrès.

Au Congrès de 1980, l'exécutif travailliste proposa la répartition suivante : 50% aux parlementaires, 25% aux organisations syndicales et 25%

aux sections locales. Celle-ci fut rejetée par un vote extrêmement serré (3 495 000 mandats contre 3 557 000), et la transformation de cette répartition en trois tiers fut encore plus sévèrement écartée.

Il fut alors décidé de reporter à un Congrès extraordinaire la recherche d'un compromis. Voulant mettre à profit ce répit, James Callaghan démissionna afin qu'un nouveau leader du parti soit élu sur la base de l'ancien mode de désignation ¹. Denis Healey lui apparut comme le candidat tout désigné. Cependant, James Callaghan ne parvint pas à apprécier correctement les rapports de forces à l'intérieur du parti, si bien que le vétéran Michael Foot (139 voix) devança Denis Healey (129 voix) au deuxième tour.

Lors du Congrès extraordinaire de Wembley, le 24 janvier 1981, la solution des trois tiers, la plus exigeante pour l'élection du leader, triompha : 30% des voix devant provenir des sections, 30% des parlementaires, et 40% des syndicats. Cette décision déboucha sur une scission majeure du Parti travailliste, et l'aile centriste emmenée par Roy Jenkins, Shirley Williams, David Owen et William Rodgers, fonda le parti social-démocrate (SDP) ². Avec les questions organisationnelles, l'attitude face aux Communautés européennes ³ constituait la ligne de fracture principale entre le *Labour Party* et le SDP. La déclaration sociale-démocrate du 25 janvier 1981 était explicite : « *Nous voulons que la Grande-Bretagne joue un rôle réel et constructif au sein de la Communauté européenne* » ⁴. Le nouveau parti social-démocrate ne rassemblait pas moins de vingt-six députés, et comptait 70 000 adhérents à la fin de l'année 1981. Toutefois, selon David Butler, la plupart n'avaient jamais appartenu à un parti auparavant (Butler, 1986, p. 28).

¹ Cette opération fut un nouvel objet de débat au sein du Comité Exécutif. Celui-ci, par 16 voix contre 7, demanda aux parlementaires de reporter l'élection jusqu'à la mise en place de la nouvelle procédure, ce que refusa le *Parliamentary Labour Party* (PLP) par 119 voix contre 66.

² Il faut ici se méfier de la confusion terminologique, tant il est vrai que le SDP britannique était particulièrement éloigné des caractéristiques d'un parti social-démocrate.

³ Alors que le Parti travailliste réclamait le retrait de la Communauté européenne dans son manifeste électoral de 1983, Roy Jenkins éditait cette même année un ouvrage sur la Grande-Bretagne et la Communauté européenne, à travers lequel il souhaitait démontrer et affirmer « *qu'il n'y a pas de perspectives réelles pour une économie purement nationale* » dans les années quatre-vingt, ce qu'il précisait dans sa contribution. Jenkins Roy. (1983), « Britain and the EEC : Present and Future », in Jenkins R. (ed.), *Britain and the EEC*, Macmillan, London, p.7.

⁴ Cité par La Serre (de), Françoise (1987), *La Grande Bretagne et la Communauté européenne*, PUF, Paris, p.101.

À cette nouvelle concurrence s'ajouta, pour le Parti travailliste, un défi bien plus important : l'offensive du nouveau gouvernement conservateur contre les acquis sociaux et le monde syndical britannique.

Le gouvernement procéda en deux étapes. Tout d'abord, à l'instigation du Ministre du Travail, Jim Prior, l'*Employment Act* fut adopté en 1980, son objectif étant de démanteler le *closed shop*, partout où cela s'avérerait possible, et d'interdire « *les grèves de solidarité et les piquets de grève dits politiques* »⁵. Dans un deuxième temps, Norman Tebbit, et son successeur Tom King, adoptèrent une loi plus restrictive encore concernant le *closed shop* : les sanctions atteindraient désormais 10 000 à 250 000 livres sterling.

De manière générale, le gouvernement Thatcher fit subir au pays une thérapie de choc. En 1980, Nigel Lawson annonça ainsi la fin du « consensus britannique » d'après guerre : « *Il n'y a point de doute que la voie que nous avons choisie représente une rupture nette et consciente par rapport aux postulats sociaux-démocrates dominants qui ont sous-tendu la politique britannique depuis la guerre* »⁶.

Un anti-européanisme assumé

Comme nous l'avons souligné en préambule, l'appartenance aux Communautés européennes a constitué l'un des points d'achoppement essentiels au sein du mouvement travailliste pendant les années soixante-dix. Compte tenu de cette polarisation, en cours dès le début des années quatre-vingt, et du départ de l'aile europhile qui rejoignit le parti social-démocrate, le *Labour Party* allait adopter une attitude plus dure que jamais envers les Communautés européennes.

Dès le Congrès de 1980, il se prononça officiellement pour un retrait des Communautés européennes, et nomma Eric Heffer, un opposant de longue date au marché commun, porte-parole sur les questions européennes. Cette position fut confirmée lors du Congrès annuel de 1981 : « *Suivant la décision du Congrès annuel de 1980, le Parti travailliste est maintenant fermement attaché au retrait de la Grande-Bretagne de la CEE. (...) Notre décision de nous retirer ne représente nullement un affaiblissement de notre attachement à l'internationalisme et à la coopération internationale. Au contraire, nous sommes déterminés à poursuivre des politiques de coopération maximale à la fois avec les membres actuels et les futurs membres de la CEE et spécialement avec les autres partis socialistes, et nous avons l'intention d'intensifier nos contacts et nos relations avec d'autres pays en Europe et avec le Commonwealth. (...) Nous ne croyons pas cependant que l'adhésion à la CEE a été ou puisse être dans l'intérêt du*

⁵ À savoir lorsqu'ils concernent une entreprise non directement concernée par l'objet du conflit. Voir Leruez Jacques (1997), *Le phénomène Thatcher*, Bruxelles, Complexe, p.152.

⁶ Bedarida François (1990), *La société anglaise du milieu du XIX^e siècle à nos jours*, Paris, Points-Histoire, p.421.

peuple britannique. Elle a apporté peu ou pas de bénéfice à la Grande-Bretagne. Elle a alourdi l'inflation, affaibli notre économie et miné notre industrie et notre emploi »⁷.

Ce positionnement intervint dans un contexte économique de récession, à la suite du deuxième choc pétrolier, et lié à une politique américaine de taux d'intérêts extrêmement élevés. De nombreux États firent preuve de réflexes protectionnistes. Les Communautés européennes semblaient impuissantes, et connaissaient par ailleurs une paralysie institutionnelle.

La gauche du Parti travailliste ne fut sans doute jamais aussi forte qu'au Congrès de 1982. De nombreux choix antérieurs furent reconsidérés : le retrait unilatéral des armes nucléaires britanniques fut sanctionné par une majorité suffisamment large – 4 927 000 mandats contre 1 975 000 – pour en faire une des revendications du manifeste électoral (Byrd, 1986, p. 75). La politique européenne du parti subit cette même tourmente. Dans une analyse du bilan de dix années d'adhésion aux Communautés européennes, Eric Heffer et Ioan Evans dressèrent un tableau apocalyptique : « *L'adhésion à la CEE est une cause (nous soulignons) majeure du chômage massif et de la désindustrialisation de la Grande Bretagne (...)* »⁸. L'augmentation des mouvements de capitaux – défavorisant les investissements au Royaume Uni – et les restrictions imposées aux aides nationales furent dénoncées comme autant de freins à la croissance et au développement économiques. La politique agricole commune fut totalement décriée. Quant à la politique de la pêche, Heffer et Evans n'y virent qu'un abandon pur et simple des demandes britanniques les plus élémentaires.

Tous les éléments négatifs de l'économie britannique furent attribués à l'influence et aux politiques des Communautés européennes. En revanche, les aspects positifs ou nouveaux ne furent pas portés à son crédit. La réorientation croissante du commerce extérieur britannique vers les pays membres du marché commun n'avait soi-disant « *rien à voir avec les politiques commerciales de la CEE. Cela se serait passé sans ou avec la CEE* »⁹. Enfin, en accord avec l'attitude du gouvernement de l'époque, les deux responsables travaillistes dénoncèrent la contribution nette du Royaume Uni au budget communautaire. Concluant leur réquisitoire, Heffer et Evans scellèrent au nom du Parti travailliste le choix de 1980 : « *la Grande Bretagne sera mieux hors de la CEE à la fois pour des raisons intérieures et internationales* »¹⁰.

⁷ Cité par Sadani Radia (1990-91), *Le travaillisme britannique et la construction européenne*, Bruxelles, ULB, mémoire de sciences politiques, p.66.

⁸ Heffer Eric et Evans Ioan (1983), *Britain and the European Community. Labour's socialist approach, issued on behalf of Eric Heffer and Ioan Evans Labour's Front Bench Spokesmen on European and Community Affairs*, February 1983, 37 pages.

⁹ *Ibid.*, p. 4.

¹⁰ *Ibid.*, p. 34.

Lorsque Margaret Thatcher convoqua des élections anticipées en 1983, elle tint à engranger les acquis de l'expédition aux Iles Malouines, et à profiter de la situation précaire des travaillistes, menacés par l'alliance du parti social-démocrate et du parti libéral.

Le *Labour Party* se présenta à cette consultation avec un programme de développement économique basé sur plusieurs nationalisations, sur l'exigence d'un démantèlement unilatéral de la force de frappe nucléaire britannique, et sur celle d'un retrait de la Grande-Bretagne de la CEE. David Bell présenta ainsi le manifeste électoral comme le « *document le plus suicidaire de l'histoire travailliste* »¹¹. La défaite annoncée se transforma en déroute.

La formation travailliste recueillit 27,6% des suffrages contre 42,4% aux conservateurs, talonnée par l'alliance libérale-sociale-démocrate qui remporta 25,4% des voix. Néanmoins, le pourcentage de l'alliance ne se traduit pas en sièges, puisqu'elle n'obtint que vingt-trois sièges face aux deux cent neuf du Parti travailliste (Butler & Kavanagh, 1992, 359).

Pour la première fois depuis 1945, l'avenir du *Labour Party* en tant que parti de gouvernement semblait compromis. Après examen, les résultats corroboraient en effet les tendances à l'œuvre lors des scrutins de 1974 et de 1979 : « *la désagrégation de ses liens avec la classe ouvrière* »¹². A la suite de ce résultat catastrophique, Michael Foot et Denis Healey démissionnèrent. En octobre, ils furent remplacés – pour la première fois suivant le nouveau mode de désignation du leader – par Neil Kinnock, syndicaliste gallois proche de Michael Foot, et de Roy Hattersley, incarnant l'aile modérée du parti. Cette équipe fut alors qualifiée de « *dream ticket* » (Seyd, 1991, p. 87).

Une révision prudente

Partant de l'hypothèse selon laquelle les positions en matière de défense et, dans une moindre mesure, sur l'Europe, avaient considérablement nui à la crédibilité du Parti travailliste, Neil Kinnock s'attacha, entre 1983 et 1987, à dépassionner le débat sur ces problématiques (George, Watson, Roberts, 1991, 54ss), et à reconstruire un parti capable de remporter de nouvelles élections.

Dans un premier temps, sa stratégie consista à évoquer le moins possible les questions européennes et de défense. Il se bornait néanmoins à proclamer – ce qui marque une inflexion – la nécessité de prendre en compte les réalités et les potentialités européennes (Featherstone, 1988, p. 345). Pragmatique, il souhaitait se débarrasser au plus vite d'une image trop radicale du Labour sur ces sujets, accordant « *une attention de plus en plus ténue à*

¹¹ Bell David (1991), « Le Parti travailliste dans la course électorale », *L'Événement européen*, (14), p.132.

¹² Salles René (1984), « La classe ouvrière britannique et le Parti travailliste », *Revue française de science politique*, 34 (2), p.230.

la question des relations de la Grande-Bretagne avec la Communauté européenne »¹³. De nombreuses réserves subsistèrent néanmoins. Ainsi, les travaillistes ne défendirent pas, dans le *Manifeste européen* de l'Union des partis socialistes et sociaux-démocrates de la Communauté européenne (UPSCE) de 1984, le chapitre relatif au système monétaire européen¹⁴ et au système de financement¹⁵ des Communautés. Par ailleurs, certains courants du Parti travailliste témoignaient toujours de leur hostilité à l'égard de la Communauté européenne. Le porte-parole du parti pour les affaires étrangères, George Foulkes, proposa par exemple que le Labour inclût dans son manifeste électoral l'idée que les parlementaires européens siègent à nouveau suivant « l'ancien système de nomination par les parlements nationaux » (Grahl & Teague, 1988, p. 80). Enfin, le groupe travailliste au Parlement européen vota, en octobre 1986, par dix-huit voix contre treize une résolution renouvelant la demande de retrait britannique de la Communauté européenne (Grahl & Teague, 1988, p. 83).

Néanmoins, le silence sur ces questions devint la norme, comme le prouve le manifeste électoral rédigé pour les élections de 1987, dans lequel la partie consacrée à la politique étrangère et européenne de la Grande-Bretagne n'occupe qu'une place très réduite.

Sur les questions européennes, ce manifeste se montre en effet on ne peut plus évasif, ce qui constituait en soi un changement significatif par rapport à celui 1983 : « *Le but du Parti travailliste est de travailler de manière*

¹³ Haahr Jens Henri (1992), « European Integration and the left in Britain and Denmark », *Journal of Common market studies*, p. 85.

¹⁴ Celui-ci précisait : « *De notre point de vue, un système monétaire européen renforcé serait un atout important (...) [moyennant les conditions suivantes :]*

- *le poids de l'ajustement (par le haut et par le bas) dans le SME doit être partagé équitablement entre tous les partenaires et le mécanisme d'ajustement doit être indépendant des mouvements de capitaux à long terme (...);*

- *le renforcement du SME exige logiquement la création à terme d'un fonds monétaire européen, qui contrôle l'évolution du SME en étroite liaison avec les autorités politiques de la Communauté (...);*

- *les pays européens doivent constituer un bloc résolu afin d'exercer une plus grande pression sur les États-Unis pour qu'ils changent leurs politiques monétaristes restrictives et qu'ils stabilisent les taux de change du dollar ».*

Union des partis socialistes de la Communauté européenne (1984), *Manifeste adopté à Luxembourg le 9 mars 1984 par le XIII^e congrès de l'UPSCE*, 32 pages, p. 17.

¹⁵ Celui-ci stipulait : « *Une solution au problème financier de la CEE est indispensable. L'insuffisance de ses ressources actuelles l'oblige d'ailleurs à rechercher des ressources adéquates et à repenser son système de financement. Or, ce système touche à des réalités fondamentales de la Communauté : la préférence communautaire, la politique agricole commune, la solidarité commerciale à l'égard des États tiers* ». *Ibid.*, p. 30.

*constructive avec nos partenaires de la Communauté européenne pour promouvoir l'expansion économique et combattre le chômage. Cependant, nous veillerons aux intérêts de la Grande-Bretagne dans la Communauté européenne (nous soulignons) et nous chercherons à mettre fin aux abus et aux scandales de la politique agricole commune. Comme d'autres membres, nous rejetterons tout interventionnisme communautaire (...)*¹⁶. Le retrait des Communautés européennes n'est pas mentionné, mais le manifeste évoque le destin de la Grande-Bretagne dans la CEE. Quelles sont les raisons justifiant ce silence relatif ?

Quatre éléments principaux expliquent cette attitude.

– Face à l'image désastreuse qu'avaient révélée les conflits internes au Parti travailliste, à la suite de la défaite cinglante de 1983, et face aux attaques du gouvernement conservateur, Neil Kinnock voulut construire une nouvelle unité partisane. Il visait ainsi à redonner au Parti travailliste l'image d'un parti de gouvernement, se posant en seule alternative au Parti conservateur.

– La majorité des membres de l'Exécutif du parti semblait désormais acquise, et convaincue de l'inanité de la position exigeant un retrait de la Grande-Bretagne des Communautés européennes. Si le revers électoral de 1983 l'expliquait partiellement, il faut également prendre en compte l'influence capitale qu'avait jouée l'expérience socialiste alors menée en France, celle-ci ayant constitué une véritable « révélation » pour certains travaillistes. Les limites d'une politique économique nationale volontariste basée sur la demande face aux contraintes internationales, ébranlèrent en effet les fondements du programme travailliste de 1983. Au mois de mars de cette même année, la France socialiste, qui tenait en 1981 un discours bien plus radical que celui du *Labour Party*, avait non seulement opté pour le maintien de la France dans la CEE, mais également au sein du système monétaire européen. Il semblait alors difficilement imaginable et peu probable, aux yeux des responsables travaillistes, de pouvoir faire mieux en la matière.

– Les inquiétudes liées à l'assimilation des Communautés européennes à un instrument de dérégulation des acquis de l'État-providence, paraissaient totalement dépassées par la réalité, non pas du fait des règlements édictés par la Communauté européenne, mais de l'activisme du gouvernement conservateur. Ce n'était pas la « bureaucratie » de la Commission européenne qui détériorait – voire brisait – les négociations collectives, les droits syndicaux ou le plein emploi, mais bien plutôt l'administration britannique, qui s'avérait au demeurant extrêmement véhémente envers la CEE. Le catastrophisme véhiculé au début des années quatre-vingt à l'égard du maintien dans la CEE n'avait plus du tout de raison d'être.

¹⁶ Labour Party (1987), *Britain will win. Labour Manifesto*, Juin 1987, 17 pages, p. 15.

– Enfin, le Parti travailliste cherchait aussi à sortir de l'isolement dans lequel il était confiné. Pour redresser son mouvement et lui procurer une nouvelle légitimité, Neil Kinnock avait besoin de soutiens. Dès lors que son parti ne condamnait plus sans rémission les acquis de la CEE, et n'exigeait plus un retrait du Royaume-Uni en cas de victoire électorale, le groupe socialiste au Parlement européen, l'Union des partis socialistes et sociaux-démocrates de la Communauté européenne, et l'Internationale socialiste pouvaient plus aisément apporter leur soutien et contribuer au renouveau du mouvement travailliste britannique.

Précédant la deuxième phase du mandat de Neil Kinnock, tous ces éléments participèrent à la relative conversion européenne du Parti travailliste.

La conversion européenne des travaillistes

En février 1988, à Bruxelles, Neil Kinnock annonça officiellement ce qui était déjà considéré comme acquis par le parti : le renoncement au mot d'ordre réclamant la sortie de la Grande-Bretagne des Communautés européennes. Dans l'interview qu'il accorda au *Times* le 4 février 1988, le leader travailliste expliquait ce tournant : « *Nous ne sommes pas plus préparés à laisser le champ européen aux opérations d'un capitalisme de marché sans contraintes que nous ne le sommes à laisser la Grande-Bretagne aux opérations du thatchérisme* »¹⁷.

Dès lors, le Parti travailliste et le Trade Union Congress (TUC) prirent de plus en plus souvent appui sur des décisions et des directives des Communautés européennes, afin de contrer l'exécutif du Parti conservateur. Cette évolution se concrétisa de façon spectaculaire lors du discours que prononça le président de la Commission européenne, Jacques Delors, au Congrès annuel du TUC. Jacques Delors centra son discours sur deux enjeux complémentaires :

- Premièrement, l'étroitesse du cadre national en tant que lieu d'intervention étatique, qui garantirait un déploiement économique harmonieux, le développement d'une recherche technologique pointue, et d'une politique monétaire efficace, ainsi que la protection et l'extension de la justice sociale.
- Deuxièmement, sur l'utilisation de l'Acte unique européen – et plus largement de la Communauté économique européenne – comme espace de sauvegarde des droits sociaux et comme entité d'action et de lutte syndicales. À ce sujet, le président de la Commission rappela trois propositions, qui furent mises en avant lors du Congrès de la Confédération européenne des syndicats, le 12 mai 1988 (Delors, 1988), pour « *bien marquer la dimension sociale de la construction européenne* :

- *l'établissement d'un socle de droits garantis pour les travailleurs ;*

¹⁷ *The Times*, 4 février 1988, cité par Haahr Jens Henri, *op. cit.*, p. 92.

- la création d'une société de droit européen ;
- l'extension à tous les salariés d'un droit à la formation permanente »¹⁸.

Son discours fut accueilli avec enthousiasme, dans la mesure où il correspondait, pour beaucoup de syndicalistes, à l'aboutissement de leur propre réflexion. Le président de la Commission avait indiscutablement visé juste, face à un Premier ministre britannique dont il avait su démasquer la surenchère anti-communautaire et anti-syndicale. Porte-parole chargé des relations européennes du Parti travailliste, George Robertson insista alors sur le changement qualitatif de conception européenne qu'avait opéré le TUC en cette circonstance : « *L'approche syndicale du marché unique implique une démarche avec deux réelles pressions. La première est l'eupéanisation implacable des compagnies et des marchés qui marginalise l'effet d'une action purement nationale. La seconde est la conscience claire que les institutions de la Communauté peuvent fournir une rare possibilité d'évasion de l'offensive sociale thatcherienne en Grande-Bretagne. Les syndicats ont dès lors un intérêt indéniable à s'inscrire dans une dimension européenne – un intérêt que le Parti travailliste partage* »¹⁹.

Un mois plus tard, la conférence du Parti travailliste avalisait solennellement l'abandon de la revendication du retrait britannique du marché commun²⁰, et approuvait l'engagement européen du parti. La défense, et le développement des intérêts de la Grande-Bretagne passeraient dorénavant par la Communauté européenne. Il faudrait agir en son sein pour modifier le destin du Royaume-Uni : « *1992 et le marché unique peuvent créer de grandes opportunités et de grands défis pour la Grande-Bretagne. Nous pensons que l'Europe doit être une Communauté aussi bien qu'un marché. Nous voulons une Communauté qui modernise l'industrie, protège l'environnement, crée des emplois, fait avancer le droit des femmes et aide les régions. Nous voulons que le peuple britannique reçoive ce qu'il y a de meilleur de la Communauté européenne (Nous soulignons)* »²¹.

À la suite de ces mutations, la confédération des syndicats britanniques programma un congrès spécial sur les questions européennes en 1989. Le document préparatoire atteste des avancées extraordinaires opérées en la matière, et l'importance d'agir au niveau européen y est soulignée avec force et détail. Cette intervention devait avoir lieu non seulement en liaison avec la Confédération européenne des syndicats, mais aussi avec le Parlement européen : « *Le Conseil général est conscient qu'une part essentielle (Nous soulignons)*

¹⁸ Delors Jacques (1988), « « Construire l'Europe sociale ». Au congrès des Syndicats britanniques à Bornemourth, le 8 septembre 1988 », in Delors Jacques (1992), *Le nouveau concert des nations*, Paris, Odile Jacob, p.70.

¹⁹ Cité par Haahr Jens Henri, *op. cit.*, p. 92.

²⁰ « *Le futur de la Grande-Bretagne est dans la Communauté européenne telle qu'elle se développe* » affirmait Neil Kinnock dans la présentation des résultats du congrès.

²¹ Labour Party, *Meet the Challenge. Make the change. A new agenda for Britain. Final report of Labour's Policy Review for the 1990's*, 88 pages, p.79.

de notre stratégie future doit être d'influencer l'opinion du Parlement européen – particulièrement pendant les étapes critiques de la négociation sur les nouvelles directives »²². Le TUC approfondit l'orientation, dégagée un an auparavant, de lutte contre le gouvernement Thatcher, en mobilisant la Communauté européenne comme levier de promotion des acquis sociaux face au démantèlement orchestré par l'équipe conservatrice : « L'attention fut directement portée au besoin de contrecarrer l'approche négative du gouvernement britannique, seul parmi les gouvernements de la CE (Nous soulignons), opposé aux garanties pour la participation des travailleurs »²³. Enfin, après avoir pesé le *pour* et le *contre*, le TUC se prononça pour une participation « pleine »²⁴ du Royaume-Uni au système monétaire européen²⁵.

Il y eut donc un phénomène singulier dans cette métamorphose : l'inversion du clivage sur les questions européennes entre travaillistes et conservateurs. La « réponse » de Margaret Thatcher à la venue de Jacques Delors au congrès du TUC l'illustra clairement. À l'occasion de l'ouverture de l'année académique au Collège d'Europe à Bruges, le Premier ministre britannique délivra un discours d'une virulence exceptionnelle envers toute évolution soi-disant fédérale de la Communauté européenne. Quatre principes pour un devenir harmonieux de la Communauté furent avancés :

- La construction européenne doit se bâtir sur une base confédérale respectant intégralement la souveraineté des États indépendants, et plus spécifiquement, celle de la Grande-Bretagne.
- La façon d'aborder les difficultés économiques doit être pragmatique, c'est-à-dire viser au premier chef le résultat quels qu'en soient les moyens.
- La nécessité d'encourager une Europe qui crée de l'emploi en défaisant toutes les formes d'interventions ou de contrôles publics. À ce sujet, Thatcher estime que « la leçon de l'histoire économique de l'Europe des années soixante-dix et quatre-vingt est que, contrairement à l'effort et l'initiative personnels, la planification centrale et les contrôles méticuleux ne fonctionnent pas. »²⁶.
- Enfin, il s'agit de favoriser une indispensable ouverture des marchés et, en corollaire, de refuser une Europe que le Premier ministre qualifie de « protectionniste ».

²² TUC (1989), *Trade Union Congress 1989. Europe 92. Progress Report on Trade Union Objectives*, 40 pages, p.3.

²³ *Ibid.*, p.7.

²⁴ *Ibid.*, p.12.

²⁵ « La première étape de l'union économique et monétaire requiert l'adhésion pleine au système monétaire européen et tant que la Grande-Bretagne reste en dehors de ce système, la première étape ne peut être accomplie. (...) Le Conseil général estime, bien qu'il y ait des risques évidents, qu'il y a certainement plus d'avantages à long terme à être dans le SME qu'en dehors ». *Ibid.*, p.13.

²⁶ Thatcher Margaret (1988), *Speech at the opening ceremony of the 39th academic year of the College of Europe*, Bruges, 20 September 1988, p.7.

Face à ce raidissement conservateur, la mutation travailliste n'en apparaît que plus remarquable. À la suite du Congrès de 1988, et du Congrès extraordinaire du TUC sur la CEE, le Parti travailliste confirma son nouvel « européanisme ». Sa position lors du scrutin européen de 1989 en attesta, et le résultat de cette échéance le conforta. En effet, pour la première fois depuis l'accession de Margaret Thatcher au pouvoir en 1979, les travaillistes remportèrent une élection.

Entre 1989 et 1990, le Parti travailliste se positionna sur des thèmes majeurs à l'échelle européenne. Il se montra favorable à un élargissement aussi rapide que possible aux pays de l'AELE, qui souhaitaient rejoindre les Communautés européennes. Pour le parti, une entrée de nouveaux États « accroîtrait la pression pour une réforme institutionnelle »²⁷ allant dans un sens intergouvernemental²⁸. Si le *Labour Party* approuvait la coopération politique européenne, il rejetait encore le principe d'Union européenne. Par ailleurs, par la voix du Secrétaire d'État au trésor du Shadow Cabinet, Gordon Brown, le *Labour Party* se prononça, en octobre 1990, pour une entrée rapide de la Livre Sterling dans le système monétaire européen.

Tout au long de l'année 1991, ces deux avancées furent complétées par une série d'éclaircissements de ses positions européennes, que le Parti travailliste rendit publiques en les inscrivant dans une double perspective : d'une part, dans le débat des conférences intergouvernementales sur l'Union économique et monétaire et sur l'Union politique et, d'autre part, en prévision d'élections législatives anticipées.

Dans *Labour and Europe*, publié dans le courant de l'année 1991, le clivage sur les questions européennes face aux conservateurs fut ainsi mis en exergue : « *Le parti conservateur est divisé de manière irrévocable sur les questions européennes. Même les conservateurs qui affirment être Européens ont une idée médiocre et étroite du projet européen (sic). Les parlementaires sont virtuellement seuls au Parlement (Nous soulignons). (...) Le Parti travailliste est le parti européen sérieux en Grande-Bretagne (Nous soulignons)* »²⁹.

Dans ce document, cinq points méritent d'être soulignés :

– Tout d'abord, le soutien réaffirmé à un élargissement de la Communauté, immédiat pour les pays scandinaves, et rapide pour les pays d'Europe centrale et orientale : « *Il n'y a pas de raison de reporter l'élargissement de l'Europe jusqu'à ce que le marché unique soit accompli* »³⁰.

²⁷ Labour Party, *op. cit.*, p.79.

²⁸ Ainsi, le Parti travailliste rappelait « *le droit continu de tous les membres de la Communauté à invoquer, à savoir qu'un pays peut effectivement apposer son veto sur toutes les décisions affectant ses intérêts vitaux* ». Labour Party, *op. cit.*, p.80.

²⁹ Labour Party (1991), *Labour and Europe*, 14 pages, p.2.

³⁰ *Ibid.*, p.3.

- L'exigence, rappelée elle aussi, d'une participation pleine et entière de la Grande-Bretagne au système monétaire européen.
- L'eupéanisation de la lutte pour la protection de l'environnement par le biais de l'élaboration d'une « Charte pour l'environnement »³¹.
- Par ailleurs, les travaillistes en appellent à une nouvelle impulsion en matière de politique industrielle. Pour ce faire, ils suggèrent de transférer des moyens en provenance des fonds alloués à la politique agricole commune, toujours condamnée pour son coût élevé : « *Aujourd'hui, la politique agricole commune absorbe toujours la part la plus importante du budget de la Communauté. Mais les années 90 exigent une politique industrielle commune plutôt qu'un investissement continu dans la surproduction alimentaire* »³².
- Enfin, les travaillistes en appellent à la mise en pratique effective de la dimension sociale du marché commun à travers une citoyenneté européenne recouvrant le politique, le social et le culturel. Le Parti travailliste va même jusqu'à préconiser que les décisions puissent être prises à la majorité dans le domaine de l'environnement, et dans le domaine social.

Ces choix n'indiquent bien évidemment pas une conversion fédéraliste des travaillistes britanniques. Au contraire, la relance par l'Acte unique européen au détriment d'une relance à caractère institutionnel a facilité la conversion européenne des travaillistes. C'est en ce sens qu'il faut comprendre la dure condamnation par Neil Kinnock de l'initiative du groupe socialiste du Parlement européen visant à établir un parti socialiste européen. Lors de la réunion des leaders de l'UPSCE en juin 1991, il fut catégorique : « *Je ne vois aucun avantage à un parti unique que nous n'aurions pas dans la confédération actuelle. La création d'un parti socialiste européen ne serait pas une preuve d'un engagement plus marqué envers le socialisme et l'Europe* »³³.

Il n'empêche, l'eupéanisation du Parti travailliste se poursuivit, et le parti apparaissait à cette époque comme le plus européen des deux grands partis britanniques. Le Congrès de Brighton, en octobre 1991, confirma non seulement l'utilisation du positionnement sur les questions européennes à la veille de l'aboutissement des conférences intergouvernementales mais, mais aussi les limites de l'eupéanisme du parti.

Glynn Ford, rapporteur sur la CEE, apporta son appui à la démarche entreprise dans les conférences intergouvernementales. Il recommanda le vote à la majorité sur les questions sociales et relatives à la protection de l'environnement, et se prononça pour le doublement des fonds régionaux.

Voir également l'intervention de Nike Gapes, responsable des relations internationales du Labour Party, in *Rassembler à gauche en France et en Europe aujourd'hui*, Paris, 21-22 octobre 1989, p.91 et suivantes.

³¹ Labour Party (1991), *op. cit.*, p.5.

³² Labour Party(1991), *op. cit.*, p.7.

³³ *Le Monde*, 5 juin 1991.

Le soutien qu'apportèrent la plupart des intervenants³⁴ fut encore plus significatif. Georges Robertson, porte-parole chargé des affaires européennes, put ainsi conclure sur une note très europhile : « *Notre futur et le futur de la Grande-Bretagne est en Europe. Notre destinée est en Europe. C'est ce que la population de ce pays veut et c'est ce dont le peuple de ce pays a besoin. Seul le Parti travailliste peut le lui apporter (Nous soulignons) »³⁵.*

Conclusions

Au regard des positions du Parti travailliste sur les Communautés européennes à la fin des années soixante-dix et au début des années quatre-vingt, la situation qui domina le début des années quatre-vingt-dix est étonnante. Quelles sont les raisons qui ont pu justifier une aussi forte transformation ?

Constatons d'abord que le Parti travailliste n'a pas éclairci de son propre chef ce renversement capital d'orientation politique. La mue s'est réalisée sans grand argumentaire (Sassoon, 1991, p. 371).

Ensuite, observons, à l'instar de Denis Mac Shane (Mac Shane, 1991, p. 354), que l'initiative ayant conduit à la transformation des positions relatives à la CEE est, essentiellement, provenue du TUC. Pendant longtemps, les Communautés européennes avaient été perçues par les organisations syndicales comme une menace à l'encontre des acquis sociaux dans le cadre de l'État social national. La pertinence de ce raisonnement fut fortement atténuée par l'arrivée au pouvoir de l'équipe thatchérienne. En quelques années, le gouvernement conservateur «dépense» un certain nombre de conquêtes sociales essentielles. De plus, il réduisit l'influence syndicale, de manière beaucoup plus stricte que ne l'avait craint le TUC de la part des autorités des Communautés européennes. Le danger auparavant tant dénoncé n'avait plus de raison d'être. Bien plus, à la fin des années quatre-

³⁴ À savoir Bill Jordan (Amalgamated Engineering Union) ; Mark Lazarowicz (Edinburgh), plus réservé : «*Soyons clair sur ce que nous disons dans cette résolution. Nous parlons de partenariat. Nous ne parlons pas de créer un super-État unitaire européen. Nous ne pouvons forcer le peuple dans une structure pour laquelle les gens ne sont pas prêts et à laquelle nous n'appelons pas*» (p.118) ; Jim King (Southport) ; Lord Clinton-Davis of Hackney (House of Lords) ; Bill Fry (N.C.U.) ; Alex Smith (G.M.B.) ; David Clarck (South Shields), également plus réservé et préconisant une refonte complète de la PAC : «*La vérité est que la PAC est un non sens. Elle crée des surplus qui sont alors déversés sur les marchés mondiaux, abattant les économies du tiers-monde et l'Europe orientale*» (p.122) ; Mel Read (Leicester), in Labour Party (1991), *Ninetieth Annual Conference of the Labour Party*, 321 pages.

³⁵ Intervention de George Robertson, *Ibid*, p.124.

vingt, la Communauté européenne apparaissait comme un rempart contre de nouvelles offensives gouvernementales (Tindale, 1992, p. 290-291). C'est manifestement le sens que Jacques Delors a voulu donner à son discours lors du Congrès du TUC, en septembre 1988. Cet élément se révéla d'autant plus crucial que Margaret Thatcher se présenta comme une opposante véhémement et irréductible à toute avancée européenne. L'appui syndical apporté à certaines initiatives européennes traduisait également une dénonciation du gouvernement conservateur.

Dans cette nouvelle évolution du TUC et du Parti travailliste, la volonté de sortir d'un isolement politique et social n'est pas négligeable. La nouvelle ouverture aux Communautés européennes, à la Confédération européenne des syndicats pour le TUC, à l'Union des partis socialistes et sociaux-démocrates, et au groupe socialiste du Parlement européen, dans le cas du Parti travailliste, apparaît indéniablement comme l'une des initiatives politiques de rénovation et de reconquête du pouvoir.

Enfin, la teneur du programme de 1983 fut rejetée par une partie importante de l'électorat britannique, et les travaillistes, à l'instar des socialistes français, durent faire face aux difficultés soulevées par son application éventuelle.

La campagne électorale de mars-avril 1992 fut sans aucun doute le point culminant de cette évolution. Le Parti travailliste y suggéra résolument le choix d'une Grande-Bretagne forte dans l'Europe, face à l'option conservatrice d'un Royaume-Uni faible et tourné vers l'Atlantique – et plus particulièrement les États-Unis. Il ne faut pourtant pas s'y méprendre, comme en témoignent les positions du parti sur les questions de sécurité : les travaillistes, tout comme les conservateurs, restaient toujours attachés à l'OTAN, et rejetaient tout projet de défense européenne dont l'alliance atlantique ne serait pas le moteur. Le leader du *Labour Party* évolua toutefois sur ce point, et les travaillistes préconisèrent dès lors l'existence d'un pilier européen de défense – face au pilier américain – à l'intérieur même de l'OTAN. Ainsi, la direction travailliste est-elle toujours fermement opposée au fait d'octroyer à la Communauté européenne des compétences dans ce domaine.

Cela dit, comme le montre bien le manifeste électoral de 1992, le *Labour Party* a lancé un véritable pari européen, et se fait fort de « *sortir la Grande-Bretagne de la seconde division dans laquelle [elle] a été reléguée par les conservateurs* »³⁶.

On le sait, les travaillistes n'ont pas remporté les élections de 1992, mais ils y ont retrouvé unité et crédibilité. Le travail politique qui a été accompli, notamment dans le cadre de l'ouverture européenne, a constitué les bases

³⁶ Labour Party (1992), *Labour's Election Manifesto. It's time to get Britain working again*, 28 pages, p.27.

sur lesquelles s'est appuyé John Smith dans un premier temps, et puis, après son décès, Tony Blair.

BIBLIOGRAPHIE

- Butler, David (1986), « Le système de partis : « Désalignement » ou « réaligement » », *Pouvoirs*, (37).
- Butler, David et Kavanagh, Dennis (1992), *The British General Election of 1992*, London, Macmillan.
- Byrd, Peter (1986), « The Labour Party in Britain », in Paterson, William et Thomas, Alastair (1986), *The future of Social-Democracy, problems and prospects of social-democratic parties in Western Europe*, Oxford, Oxford University Press.
- Delors, Jacques (1988), *Discours devant le congrès de la Confédération européenne des syndicats*, Stockholm.
- Delwit, Pascal (1995), *Les partis socialistes face à l'intégration européenne. France, Grande-Bretagne, Belgique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Featherstone, Kevin (1988), *Socialist Parties and European Integration. A comparative history*, Manchester, Manchester University Press.
- George, Bruce, Watson, Timothy et Roberts, Jonathan (1991), *The British Labour Party and Defence*, New York, Praeger.
- Grahl, John et Teague, Paul (1988), « The British Labour Party and the European Community », *The Political Quarterly*, 59(1).
- Mac Shane, Denis (1991), « Trade Unions and Europe », *The Political Quarterly*, 62(3).
- Sassoon, Donald (1991), « Reflections on the Labour Party's Programme for the 1990's », *The Political Quarterly*, 62(3).
- Seyd, Patrick (1991), « Party Renewal : The British Labour Party », in ICPS (1991), *Socialist Parties in Europe*, Barcelone, Institut de Ciències Polítiques i Socials.
- Tindale, Stephen (1992), « Learning to love the market : Labour and the European Community », *The Political Quarterly*, 63(3).